



POINT D'ETAPE DES INSCRIPTIONS EN PREMIÈRE ANNÉE DE LICENCE

La procédure de préinscription en première année de licence (DAP) dans l'enseignement supérieur public français pour les étudiants étrangers issus des 42 pays qui relèvent de la plateforme Etudes en France, gérée par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, a été officiellement close le 1er février 2019 dans la majorité des pays. Campus France a souhaité rendre disponibles les premiers chiffres consolidés.

2019, LANCEMENT DE LA STRATÉGIE BIENVENUE EN FRANCE

L'année 2019 marque la mise en place de la **stratégie d'attractivité « Bienvenue en France »**, qui vise à faire de la France le principal pays d'accueil des étudiants internationaux en Europe avec l'objectif de **500 000 étudiants étrangers accueillis en 2027**. Pour cela, des engagements forts ont été pris pour créer un cadre favorable d'accueil des étudiants extracommunautaires en multipliant les services mis à leur disposition (visas, logement, accueil...), tout en instaurant un système de frais de scolarité différenciés et un système de bourse plus élargi.

DES EFFETS HÉTÉROGENES, UNE BAISSÉ LIMITÉE

Alors que la procédure d'inscription 2019 se poursuit encore pendant 15 jours dans certains postes, **plusieurs pays connaissent une hausse du nombre de candidats**, parmi lesquels le Sénégal (+11,34%), le Mali (+5,66%), le Bénin (+8,21%), la Russie (+8,95%) et la Chine (+8,62%), tandis que d'autres enregistrent une **baisse du nombre de dossiers** soumis sur la plateforme « Etudes en France », comme l'Algérie (-22,95%), le Vietnam (-19,72%), la Tunisie (-16,18%), le Maroc (-15,5%), la Côte d'Ivoire (-10,39%), le Mexique (-7,69%) ou encore la Turquie (-6,62%).

Au global, la comparaison entre les chiffres provisoires 2019 et les chiffres de fin de procédure 2018 met en lumière **une baisse de -10% des candidats** ayant soumis leur dossier, soit 28 294 dossiers soumis à ce stade, comparés à 31 532 dossiers en 2018. Pour rappel, seuls 8379 candidats avaient été acceptés en Licence 1 en 2018.

En publiant aujourd'hui ce point d'étape, Campus France tient ainsi à répondre aux craintes qui se sont exprimées ces derniers jours. Conformément à son engagement, l'agence publiera un point d'étape consolidé à l'issue de la procédure d'inscription. Dans l'intervalle, elle poursuit son travail de promotion de l'enseignement supérieur français dans le monde entier.

CAMPUS FRANCE

- 220 personnes en France au service de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- En lien avec les 256 Espaces et Antennes Campus France présents au sein des ambassades de France, répartis dans 125 pays ;
- 365 établissements d'enseignement supérieur français membres du Forum Campus France ;
- 50 manifestations de promotion réunissant 650 000 visiteurs dans le monde ;
- 30 000 dossiers de mobilité gérés
- 80 sites internet en 32 langues, plus de 18 millions de visites ;
- 1,5 million de personnes suivent Campus France sur les réseaux sociaux (tous réseaux confondus) et plus de 270 000 Alumni actifs sur le réseau France Alumni.
- 30 publications et études statistiques produites par an.

Contact presse

Florent Bonaventure

Directeur de la communication.

Tél : 01 40 40 81 00

florent.bonaventure@campusfrance.org

